

## Le RGPD dans les Collectivités Territoriales

### Objectifs de la formation

- Sensibiliser à la culture « *Informatique et Libertés* »
- Expliquer le RGPD et ses principes
- Donner les éléments nécessaires à une démarche de mise en conformité
- Au terme de la formation :
  - ▶ L'apprenant destiné à assurer un rôle de référent interne sera à même de mettre en place un processus de mise en conformité
  - ▶ Les autres acteurs (service RH, chefs de projet, ...) auront la connaissance suffisante pour prendre en compte le respect de la Loi dans le cadre de leurs fonctions

### Moyens et méthode pédagogiques

- Plateforme e-learning
- QCM
- Tutorat
- Apports théoriques (RGPD, Loi I&L, **CGCT**, **RGS**, ...)
- Apports documentaires (web, site de la CNIL, ...)
- Modules e-learning avec synthèse et QCM téléchargeables
- Cas concrets, exemples pratiques

### Votre tuteur

Christophe CHAMPOUSSIN  
Consultant, formateur et CIL externe depuis 2009.

### Pré requis

Aucun

### Évaluation et sanction de la formation

- QCM à la fin de chaque module
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire
- Remise d'une attestation de suivi de parcours de formation

### Personnes concernées

- Personnes destinées à assurer en interne un rôle de référent pour les problématiques « données à caractère personnel » sans toutefois être désigné Délégué à la Protection des Données.
- Personnes devant avoir connaissance des principes (chefs de projet, direction, encadrement, DSI, juristes, responsable RH, ...)

### Durée

Accès disponible 60 jours

## Le RGPD dans les Collectivités Territoriales

### Contenu

#### Contenu

- Introduction
- Définitions et champ d'application
- Grands principes
- Droits des personnes
- Responsabilités du RT et du ST
- Sécurité et confidentialité
- Analyses d'impact
- Transferts de données hors UE
- Codes de conduite et Certifications
- Les autorités de contrôle et la CNIL
- Voies de recours - Responsabilité
- Contrôles CNIL et sanctions
- Situations particulières de traitement
- **Collectivités Territoriales**



- Introduction
- Les formalités en détail
- Loi CADA
- Articulation avec autres textes
- RGS et homologation
- Les traitements des collectivités
- Focus sur les métiers des mairies
- Autorisations et actes réglementaires uniques
- L'AU n° 028 dédiée aux départements
- Les autres Normes Simplifiées
- Transparence de l'administration et liens d'intérêt
- Communication institutionnelle
- Dites le nous une fois
- Communication politique
- Démocratie de proximité
- Autres missions territoriales